

ACTES DU STAGE

DANSE ET HISTOIRE DES ARTS

23 au 25 octobre 2010

CAEN



www.passeursdedanse.fr

L'histoire des arts, un enseignement partagé

L'histoire des arts, un enseignement partagé

Marielle BRUN, IA-IPR EPS Clermont-Ferrand

« L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique partagée. Il concerne tous les élèves. Il est porté par tous les enseignants. Il convoque tous les arts. Son objectif est de donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde. Cette histoire du monde s'inscrit dans des traces indiscutables : les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts est là pour en donner les clés, en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité. »¹

L'histoire des arts est un nouvel enseignement obligatoire instauré par le texte officiel du BOEN n° 32 du 28 août 2008 de l'école élémentaire à u lycée, qui est entré en vigueur en septembre 2009.

Son caractère de nouveauté est cependant tout relatif. En effet, les arts plastiques et l'éducation musicale, disciplines d'enseignement obligatoires jusqu'en classe de 3^e, nourrissaient depuis longtemps leurs pratiques pédagogiques d'étude d'œuvres, de mouvements artistiques et de leur contextualisation historique.

Au-delà de ce constat, l'instauration de cet enseignement doit être resituée dans le contexte plus large de l'identification au sein de l'École d'un socle commun de connaissances et de compétences² que doit maîtriser chaque élève à l'issue de la scolarité obligatoire. L'histoire des arts, enseignement partagé, participe de ces fondamentaux incontournables identifiés à travers la compétence 5 « la culture humaniste ».

Dès lors, comment situer l'histoire des arts par rapport aux disciplines ? En quoi constitue-t-elle une contribution nouvelle au cursus de formation des élèves ?

L'originalité et la richesse de l'enseignement de l'histoire des arts

L'histoire des arts se fonde sur une notion centrale : « la culture artistique partagée ». Elle implique une co-responsabilité des différentes disciplines pour faire construire aux élèves une culture cohérente en appui sur la pluralité des arts, et en particulier l'étude des œuvres, dans leur développement historique. L'originalité de cet enseignement est de poser, pour la première fois, l'exigence explicite pour les disciplines de travailler sur un objet commun plus précis qu'une finalité ou un objectif éducatif transversal qui s'adresse à tous les élèves, à la différence des projets artistiques et culturels, tels les classes à PAC.

Cependant, si cette collaboration est source de richesse, l'enjeu de cohérence pose de nombreuses questions quant aux mises en œuvre : comment coordonner les contributions des différentes disciplines ? A partir de quelle(s) œuvre(s) travailler ? Comment articuler l'enseignement de l'histoire des arts à l'enseignement des disciplines ?

Le texte officiel : un texte d'orientations et de cadrage

Le texte officiel de référence est un arrêté ministériel d'organisation et non pas de programme. Il constitue un cadre qui donne des orientations pour guider l'enseignement alors que le cœur des contenus est porté par les disciplines. Cet arrêté définit des objectifs et des modalités d'organisation, adossées sur trois piliers :

¹ Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts. BOEN n°32 du 28 août 2008

² Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école - Loi n°2005-380 du 23 avril 2005.

Décret relatif au socle commun de connaissances et de compétences et annexe – Décret n°2006-830 du 11 juillet 2006.

- la temporalité à travers des périodes historiques

La périodisation s'appuie sur le programme d'histoire et couvre la période de la préhistoire aux temps actuels. Tout découpage présente nécessairement un caractère arbitraire et l'histoire des arts doit contribuer à développer chez les élèves une reconstruction sensible des différentes périodes. De ce point de vue, celles-ci ne doivent pas apparaître comme un carcan mais plutôt être pensées comme des unités de convergence aider les élèves à construire des repères historiques. En effet, lorsqu'on considère la période proposée à l'étude en 6^e, doit-on renoncer à un travail en danse en raison du peu de connaissances disponibles sur les danses de l'Antiquité ? Des sources de différentes natures peuvent alors être convoquées³ telles les figures représentées sur des céramiques, pour donner accès aux postures corporelles, ou encore les grands mythes qui ouvrent les imaginaires relatifs à cette période. Enfin, on peut s'appuyer sur la façon dont des chorégraphes plus récents ont traité ou se sont inspiré d'éléments de la période considérée, tels Ruth Saint Denis dans la première partie du XX^e siècle⁴.

L'enjeu est de permettre aux élèves de situer chronologiquement les grandes œuvres et courants artistiques et culturels de l'humanité.

- les domaines artistiques

L'histoire des arts concerne tous les champs artistiques que le texte officiel a organisés en six domaines. Cette ouverture est une invitation à investiguer largement la diversité des formes artistiques. Pour autant, tous les domaines ne pourront pas être étudiés chaque année. C'est pourquoi, la programmation de la danse ou des arts du cirque en EPS, obligatoire en collège et en lycée général et technologique au titre de la compétence propre n°3, doit être pensée pour pouvoir contribuer à l'histoire des arts.

Cependant, cette diversité pose directement la question de la cohérence du parcours de formation des élèves qui doit donc être envisagé collectivement au sein d'un établissement scolaire.

- les thématiques (ou liste de références pour le 1^{er} degré)

Les thématiques proposent des entrées qui doivent permettre de croiser le regard des différentes disciplines autour d'une question ou d'une problématique commune. Les approches disciplinaires offrent en effet des points de vue singuliers sur le thème étudié.

Les éclairages que peut apporter l'éducation musicale sur les grands ballets du répertoire classique ne peuvent qu'enrichir ceux de l'éducation physique quant à la perception, l'analyse et la pratique du langage chorégraphique, ainsi que des apports de l'histoire du contexte politique et artistique d'élaboration de l'œuvre.

Les thématiques ont une visée fédératrice des contributions respectives des disciplines.

Histoire des arts et disciplines d'enseignement : les compétences en question

Toutes les disciplines ont vocation à apporter leur contribution à l'histoire des arts, y compris l'EPS. Ses programmes de collège⁵ et de lycée⁶ précisent ainsi : « L'EPS participe à l'acquisition d'une culture humaniste. A ce titre, elle contribue à sensibiliser les élèves à l'histoire des arts principalement dans le domaine des « arts du spectacle vivant ». Lorsque les activités danse et arts du cirque sont programmées, quel que soit le niveau de classe, une mise en perspective historique et culturelle peut être proposée. Celle-ci s'appuie alors

³ « L'enseignement de l'histoire des arts se fonde sur la reconnaissance de la multiplicité des sources, des influences et des approches ; il associe l'analyse du sens à celle des formes, des techniques, des usages. » BOEN n°32 du 28 août 2008.

⁴ MICHEL (M.), GINOT (I.), *La danse au XX^e siècle*, Paris, Bordas, 1995.

⁵ Programmes de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008

⁶ Programme d'éducation physique et sportive pour les lycées d'enseignement général et technologique, Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010.

sur les thématiques du programme d'histoire des arts et sur des œuvres traitées dans le cadre des autres enseignements. »

Toutes les disciplines définissent aujourd'hui des compétences à développer, qui s'étayent dans le cas de l'EPS sur la mobilisation de capacités, connaissances, attitudes. Le texte d'orientation de l'histoire de l'art ne précise pas, quant à lui, les compétences à construire par les élèves mais pose les capacités, connaissances et attitudes aux différents niveaux du cursus (écoles, collège, lycée).

Une articulation doit alors être recherchée à travers les compétences à développer. Par exemple, la compétence attendue en danse en niveau 2 de collège est ainsi libellée : « Composer et présenter une chorégraphie collective en choisissant des procédés de composition et des formes corporelles variées et originales en relation avec le projet expressif. Apprécier les prestations de façon argumentée, à partir de quelques indicateurs simples. »

Cette compétence suppose de construire, entre autres, des repères quant à la notion de composition, qui peut être traitée dans le domaine des arts chorégraphiques, plastiques ou de la musique. Cette acquisition contribue alors à la construction des capacités et des attitudes visées en histoire de l'art, telles que mentionnées dans le texte de référence.

En collège, « l'élève est capable :

- d'identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (formes, techniques, significations, usages) ;
- de discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse ;
- de mettre en œuvre des projets artistiques, individuels ou collectifs.

Elles (ces capacités) impliquent au plan des attitudes :

- créativité et curiosité artistiques ;
- concentration et esprit d'initiative dans la mise en œuvre de projets culturels ou artistiques, individuels ;
- ouverture d'esprit. »⁷

Néanmoins, si l'étude de notions telles que la composition peut constituer un objet commun à différentes disciplines et à l'histoire des arts, et contribuer au développement des compétences, deux écueils sont à éviter :

- concevoir un apport théorique relatif à cette notion qui ne soit pas construit à travers la pratique physique, constituant le cœur de l'enseignement de l'EPS ;
- apporter des connaissances sur la composition en-dehors de toute référence culturelle, au risque de réduire la danse, activité artistique, à la mise en œuvre de principes normatifs décontextualisés.

En effet, « l'enseignement de l'histoire des arts est fondé sur l'étude des œuvres. »⁸

Le rapport à l'œuvre

Pour Genette⁹, « *il n'y a d'œuvre qu'à la rencontre active d'une intention et d'une attention* ». Dès lors, l'approche de l'œuvre ne saurait prendre sens en-dehors des conditions de « cette attention », matrice potentielle de l'émotion esthétique. Ancrée dans la dimension sensible, la perception de l'œuvre convoque les sens, et la danse s'avère d'une richesse particulière en mobilisant la vue, l'ouïe, la tactilité et la proprioception.

Pour autant, la sensibilité, en tant que disposition particulière à être touché par un objet, un événement, est éminemment liée à la compréhension que le sujet peut en avoir au plan de la signification et de la symbolique ainsi qu'à celui de son vécu. La réception d'une œuvre est toujours dépendante du filtre personnel et culturel à travers lequel elle s'opère. C'est pourquoi l'approche de l'œuvre doit s'enrichir d'éclairages quant au contexte de création

⁷ Extrait du texte : Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts. BOEN n°32 du 28 août 2008.

⁸ BOEN n°32 du 28 août 2008.

⁹ GENETTE (G.), *Esthétique et poétique*, Paris, Seuil, 1992.

dans la vie de l'artiste tout autant qu'aux plans historique, culturel, politique, économique et social.

L'œuvre est alors abordée comme témoignage d'un courant, d'une époque mais également dans sa singularité et dans sa matérialité. La contribution des disciplines à l'histoire des arts implique ainsi de croiser les regards et les approches sur une œuvre.

Des enjeux et des conditions

L'étude des textes officiels pose des cadres riches de perspectives mais dont les mises en œuvre restent à inventer. Il apparaît ainsi nécessaire de bien saisir les enjeux de l'enseignement de l'histoire des arts comme autant de guides et de références pour l'action.

- Un enjeu d'amateur éclairé

Au-delà des connaissances, la culture artistique se nourrit du goût, de la sensibilité et de la curiosité pour l'art dans la diversité de ses manifestations. Il s'agit de développer l'appétence à porter un regard sensible sur le monde, interrogeant le passé et les expériences vécues pour mieux comprendre les productions actuelles. L'œuvre de Merce Cunningham, au sens de l'ensemble de sa production artistique et de sa pensée, ne peut se comprendre pleinement sans appréhender son parcours. Comment apprécier la démarche du chorégraphe sans faire référence à John Cage, le compositeur du monde sonore d'un grand nombre de ses pièces chorégraphiques, élaboré dans l'indépendance vis-à-vis de la danse ?

Il s'agit d'amener les élèves à apprécier les œuvres des différents domaines artistiques par la reconnaissance de repères tels que les formes, les styles, les techniques, les symboles, les courants, les partis pris artistiques. La formation d'un amateur éclairé doit se concrétiser à travers son goût à fréquenter les œuvres, à les situer et à s'engager lui-même dans une démarche et une pratique artistiques.

- Un enjeu de citoyenneté à travers le rapport à la mémoire et à l'altérité

Marylén Iglésias-Breuker, danseuse chorégraphe de la Cie Icosaèdre¹⁰, explique s'être engagée dans un travail de recherche et de récréation d'œuvres car elle trouvait qu'à un moment donné, il y avait des « trous de mémoire » dans l'histoire récente de la danse. Or, pour elle « *la contemporanéité et l'art contemporain ne peuvent exister sans mémoire. Créer quelque chose de nouveau, c'est faire arriver quelque chose dans un monde qui existe déjà. La nouveauté n'advient que si on préserve la mémoire qui est essentiellement un acte au présent.* »¹¹ De cette conscience des traces à entretenir, naît alors le patrimoine : « Toute œuvre, tout paysage, toute chose devient patrimoine dès lors que sa conservation fait sens à une société, à une communauté qu'elle soit locale ou mondiale. »¹² Cette définition montre comment la relation à la mémoire et au patrimoine constitue l'un des fondements des sociétés.

Pour autant, le patrimoine doit s'envisager à différentes échelles et l'histoire de l'art consiste aussi à faire construire les notions d'universalité et de singularité, amenant à comprendre l'altérité dans sa différence et sa similitude. Et l'histoire des arts a pour objectif « de donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde »¹³.

¹⁰ <http://www.marilen.org/index.php>

¹¹ Interview Marylén Iglésias-Breuker. Dossier n°1 « Regards croisés de Passeurs de danse » http://www.passeursdedanse.fr/dossier_thema1/breuker_interview.php

¹² CRDP de Franche Comté, 1999.

¹³ Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts. BOEN n°32 du 28 août 2008.

De ce point de vue, la vidéothèque numérique¹⁴ mise en ligne par la Maison de la Danse de Lyon constitue un magnifique outil pour la culture chorégraphique grâce aux captations de spectacles de danse de tous les continents, réalisées depuis trente ans par Charles Picq.

- Un enseignement des liens à travers le dialogue

Donner le goût à travers la connaissance et vice versa, tel est le projet de cet enseignement. La fréquentation des productions artistiques, leur approche sensible, leur analyse, leur contextualisation doit permettre de faire construire aux élèves des repères quant aux déterminants, toujours multiples d'une œuvre. L'histoire des arts doit ainsi conduire à comprendre comment l'artiste s'inscrit dans une chronologie marquée de continuités et de ruptures¹⁵. Ces liens verticaux offrent une compréhension des filiations et des oppositions, montrant combien l'art consiste à questionner et revisiter les héritages. Mais les déterminants de l'œuvre sont également à rechercher dans des liens horizontaux, au cœur desquels la rencontre de l'artiste avec d'autres œuvres, courants, personnes s'avère féconde. La danse s'est particulièrement nourrie du dialogue avec les autres arts (vidéo, musique, théâtre, arts plastiques, arts du cirque, etc.). L'enseignement de l'histoire des arts s'invente alors comme une histoire des liens, passerelles tissant une intelligibilité entre les œuvres.

Pistes pour la mise en œuvre

- Un projet pluridisciplinaire

« Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques pluridisciplinaires et partenariales. Son enseignement implique la constitution d'équipes de professeurs réunis pour une rencontre, sensible et réfléchie, avec des œuvres d'art de tout pays et de toute époque. (...) Elle favorise chez les professeurs d'autres façons d'enseigner, notamment le travail en équipe, elle leur permet de croiser savoirs et savoir-faire (...). »¹⁶

Le texte pose la constitution d'équipes pluridisciplinaire au cœur de ce nouvel enseignement dont la cohérence va passer par la conception de projet(s) destiné(s) à une classe ou un niveau de cursus. Après avoir choisi une thématique parmi celles proposées, les disciplines doivent concevoir une double articulation : comment proposer des regards croisés par rapport à la thématique envisagée sur une période identifiée pour offrir de la complémentarité et de la cohérence au parcours des élèves ? Comment les contenus disciplinaires peuvent-ils contribuer à l'histoire des arts qui, en retour, peut également les enrichir ?

De ce point de vue, l'EPS peut apporter une contribution originale à travers les arts du cirque et la danse, à condition d'établir des liens explicites entre les contenus disciplinaires et les œuvres. La question se pose alors des critères de choix et de leur place dans l'enseignement de l'EPS.

- Une œuvre ou des œuvres

Les programmes d'EPS de collège et de lycée précisent qu'il s'agit de s'appuyer sur « des œuvres traitées dans le cadre des autres enseignements ». Cette indication invite à ne pas limiter le choix des domaines artistiques à la danse ou aux arts du cirque mais à exploiter également des œuvres musicales, littéraires, plastiques, entre autres. Inversement,

¹⁴ www.numeridanse.fr. Voir également l'interview de Charles Picq dans le Dossier n°1 « Regards croisés de Passeurs de danse » http://www.passeursdedanse.fr/dossier_thema1/picq_interview.php

¹⁵ « La danse entre continuités et ruptures » est d'ailleurs le thème du programme de terminale de l'enseignement de spécialité art danse. BOEN spécial n°9 du 30 septembre 2010.

¹⁶ Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts. BOEN n°32 du 28 août 2008.

il peut être très pertinent que les autres disciplines s'appuient sur l'étude d'œuvres chorégraphiques de par la richesse des domaines convoqués par la danse¹⁷.

Pour autant, si l'œuvre choisie peut constituer un point de convergence pour les approches croisées des différentes disciplines, il est souvent intéressant de multiplier les références dans une perspective de mise en regard débouchant sur la caractérisation de courants, de styles.

Face à ces possibles, la démarche adoptée s'avère déterminante pour guider l'élève dans la construction de repères.

- Une démarche de questionnement

Interroger l'œuvre dans sa matérialité et sa singularité tout autant que dans ses liens verticaux et horizontaux doit garantir que l'histoire des arts ne s'enseigne pas comme un cours magistral d'apports théoriques. Au contraire, la démarche doit favoriser l'éveil de la curiosité à travers un questionnement que nous proposons d'organiser autour d'une problématique en relation avec la thématique choisie. La formulation de celle-ci autour de deux ou trois termes (exemples pour le collège : « art, état, pouvoir » ; « art, techniques, expressions », « art, mythes, religions » ; pour le lycée « art, contraintes, réalisations » ; « art et sacré ») offre de multiples angles de questionnement pour une même thématique. Par exemple, « art, Etat, pouvoir » peut donner lieu aux interrogations suivantes : « l'art a-t-il un pouvoir par rapport à l'Etat ? », « l'Etat se sert-il de l'art pour renforcer son pouvoir ? » « L'Etat peut-il assoir son pouvoir sur l'art ? ».

Dès lors, les différentes disciplines peuvent croiser la spécificité de leurs regards sur la problématique choisie en appui à l'étude d'une ou plusieurs œuvres, communes ou non.

- Une appropriation par production

La dimension interrogative véhiculée par la problématique doit être une véritable incitation à l'usage de pédagogies actives, plaçant l'élève dans des situations de recherche, d'exploration, de confrontation. Et l'exigence d'une production doit favoriser l'appropriation par chacun de repères historiques, culturels, artistiques.

En EPS, il s'agit d'une prestation physique qui exploite dans une démarche de création guidée le questionnement et les éléments de réponse apportés par l'étude de l'œuvre. Certes, la démarche n'est pas entièrement nouvelle : les programmes de lycée de 2001 invitaient déjà à travailler à partir d'une œuvre pour le niveau 1 en danse. Désormais, l'œuvre doit être envisagée pour sa valeur particulière par rapport à la problématique partagée par l'équipe des professeurs autour d'un projet concerté. Son étude doit être non seulement l'occasion de rechercher des éclairages culturels, socio-historiques et artistiques mais également d'en permettre une exploitation pour une production chorégraphique, qui constitue également le moyen de construction de la culture chorégraphique.

C'est la démarche que nous proposons à travers un cadre méthodologique d'approche d'une œuvre, dont les différents temps sont à prendre en charge par les différents enseignements. Conformément aux indications des programmes d'EPS, l'œuvre sera étudiée dans d'autres disciplines selon des lignes de partage à inventer entre les professeurs. En effet, l'EPS peut apporter une contribution à l'enseignement de l'histoire des arts mais ne saurait détourner trop de temps à l'analyse théorique d'œuvres au détriment de l'implication physique des élèves.

Vers un cadre méthodologique

Notre proposition ci-après vise à permettre aux enseignants de s'appuyer sur un cadre organisant avec méthode l'articulation des différentes approches susceptibles de nourrir une démarche d'enseignement en histoire des arts.

¹⁷ Cf. Contribution de Michèle METOUDI.

1. Le cadre du projet

Niveau de cursus concerné (école, collège, lycée et éventuellement niveau de classe) :

Période historique concernée :

Thème retenu : (ex. « art/état/pouvoir »)

Disciplines impliquées :

Œuvre(s) support de l'étude :

Problématique :

Ex. Quel peut être le pouvoir de l'art par rapport à l'état ?

2. L'œuvre

2.1. Carte d'identité de l'œuvre

Titre :

Auteur (chorégraphe, peintre, plasticien...) :

Année de création :

Mode et lieu de diffusion :

Date et lieu de la rencontre :

Durée (pour une chorégraphie, un film, une œuvre musicale...) :

Thème de l'œuvre :

2.2. Contextualisation de l'œuvre

Biographie rapide de l'artiste

L'œuvre dans la vie de l'artiste

Contexte historique, politique, artistique

Réception de l'œuvre au moment de sa création

2.3. Choix de l'œuvre pour l'enseignement de l'histoire des arts

Il apparaît important d'expliciter pour les élèves les critères qui ont conduit à retenir cette œuvre plutôt qu'une autre.

3. Approche de l'œuvre

3.1. Approche sensible

Proposer des modes de réception de l'œuvre et des questions pour aller :

→ **d'une approche globale de l'œuvre**

- Quels mots me viennent à propos de l'œuvre ?

- Qu'est-ce que je perçois ? Comment ai-je envie de la recevoir (changer de points de vue, peut-être envie de la toucher même si ce n'est pas possible...) ?

- Quelles émotions l'œuvre provoque-t-elle chez moi ?

Faire émerger et aider à mettre des mots sur...

→ **à une approche guidée**

- Qu'est-ce qui, dans cette œuvre, entre en résonance avec mon corps ? (quelles parties, comment ? Mais aussi formes, états, mouvements, directions...)

→ **à une approche problématisée par rapport au thème**

Replacer la question-problématique au centre de l'approche.

Introduire l'analyse de l'œuvre par des notions, des catégorisations...

3.2. Approche analytique de l'œuvre

Questionner l'œuvre à partir des catégories ou notions introduites dans le point précédent et éventuellement complétées et faire les apports culturels nécessaires.

3.3. Exemples de notions ou pistes à retenir pour conduire un travail en danse

4. L'atelier

Concevoir une démarche pour mettre en résonance, faire dialoguer et exploiter les notions issues de l'analyse de l'œuvre.

5. Correspondances entre les arts

Faire des « ponts » entre les arts (ex. arts plastiques/danse) : quels artistes, œuvres, courants ont exploité les notions étudiées dans un même contexte sociétal. Comment ces notions ont –elles été exploitées dans une autre périodicité ?

En conclusion

Historiquement, les activités physiques artistiques s'inscrivent dans l'histoire de la culture et des cultures. L'enseignement de l'histoire des arts donne à l'EPS une occasion de participer pleinement à la transmission de la mémoire de cette culture. Projetant le corps dans cet espace de connaissances, elle est à même de permettre aux élèves de s'approprier leur patrimoine par une expérience « incorporée » qui apportera au travail pluridisciplinaire une dimension jusque là peu exploitée.